

ANNÉLIDES POLYCHÈTES DES ÎLES GAMBIE ET TOUAMOTOU,

PAR M. PIERRE FAUVEL,

PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGERS.

Cette petite collection, comprenant 36 espèces, a été recueillie par M. Seurat aux îles Gambier et Touamotou, principalement en 1904. La plupart de ces Polychètes ont été récoltées sur des Huitres perlières, ou dans le voisinage des bancs.

Presque toutes appartiennent à la faune de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie et de Madagascar. Une espèce, l'*Ancistrosyllis rigida*, est nouvelle, mais elle existe aussi à Djibouti.

FAMILLE DES **APHRODITIENS**.

LEPIDONOTES (THORMORA) TRISSOCHOETUS Grube.

Makatéa. — 4 spécimens.

FAMILLE DES **AMPHINOMIENS**.

PHERECARDIA LOBATA Horst.

(*Eucarunculata Grubei* Malaquin).

Lagon de Fakahina. — 3 spécimens.

EURYTHOË COMPLANATA (Pallas).

Rikitéa. Veri-Rikitéa. Mangaréva. Fagatau. Taku. — Plusieurs spécimens ont la tête et la région postérieure régénérées.

FAMILLE DES **SYLLIDIENS**.

SYLLIS VARIEGATA Grube.

Tokaéréro. Teone-kura. Rikitéa. Mangaréva. Hikuéru.

(?) SYLLIS PROLIFERA Krohli.

Makatéa.

SYLLIS GRACILIS Grube.

Rikitéa.

SYLLIS EXILIS Gravier.

Bouée du banc Gaveau. Teata. Mangaréva.

OPISTHOSYLLIS AUSTRALIS Augener.

Mangaréva. — Ils ne diffèrent du type d'AUGENER que par leurs cirres un peu plus longs (50 à 60 articles) et par l'absence de papilles pédiées. AUGENER a d'ailleurs fait remarquer plus tard que ces papilles peuvent manquer.

FAMILLE DES PHYLLODOCIENS.

EULALIA VIRIDIS O. F. Müller.

Haq. — Ces beaux spécimens, longs de 15 à 20 centimètres, vert algue à l'état vivant, sont d'un brun verdâtre foncé dans l'alcool et ne diffèrent par aucun caractère des spécimens de même taille de la Manche : même trompe, mêmes cirres, même formule tentaculaire, mêmes soies.

FAMILLE DES HÉSIONIENS.

HESIONE GENETTA Grube.

Chenal de Vaiatekeue. — 3 spécimens présentent encore, au 2^e sétigère, un collier assez large formé de séries transversales de taches allongées, brunes ou violacées. Aux segments suivants, ces taches sont plus clairsemées.

Ancistrosyllis rigida nov. sp.

Tokaéréro, 25 mai 1904. 25 mètres. Sur une Huitre perlière.

Deux spécimens mesurant respectivement 9 et 15 millimètres de longueur sur 0,5 à 1 millimètre de diamètre et 60 à 86 sétigères environ. Corps long, raide, de section demi-cylindrique, brusquement tronqué en avant, faiblement atténué en arrière, où les segments sont mieux marqués. Dos convexe, lisse, irisé, à reflets bleu acier; face ventrale aplatie, avec une gouttière longitudinale très marquée. Aspect général rigide, rappelant un peu une *Armandia*. Tête petite, peu distincte, avec deux gros palpes ovoïdes à court palpostyle, comme ceux des *Nereis* (fig. 1, a), mais portant en outre une très petite papille en massue au bord externe de la base du palpostyle. 3 antennes : 1^o une impaire, fusiforme, moitié plus courte que les palpes entre la base desquelles elle est implantée; 2^o deux latérales, fusiformes, un peu plus longues que l'impaire, insérées au tiers postérieur des palpophores et dépassant à peine les palpes. 4 très petits yeux foncés, punctiformes, 2 en arrière de la base de chaque antenne paire. Premier segment formant bourrelet saillant en arrière de la tête et portant, de chaque côté, 2 courts cirres tentaculaires : un dorsal fusiforme, à pointe

acuminate, un ventral un peu plus grêle, plus cylindrique (fig. 1, *c*). Pas de soies entre les deux. Aux segments suivants, chaque parapode comprend un cirre dorsal fusiforme, un cirre ventral analogue et sensiblement de même taille et un mamelon pédicé saillant, comprimé, à deux lèvres courtes entre lesquelles font saillie les soies. Comme chez les *Hesione*, les pieds sont portés sur des écussons latéraux saillants, blanchâtres ou rouge-groscille (fig. 1, *b*). La rame dorsale comporte 1 à 3 acicilles fines et une très grosse soie aciculaire jaune pâle, transparente, faiblement arquée,

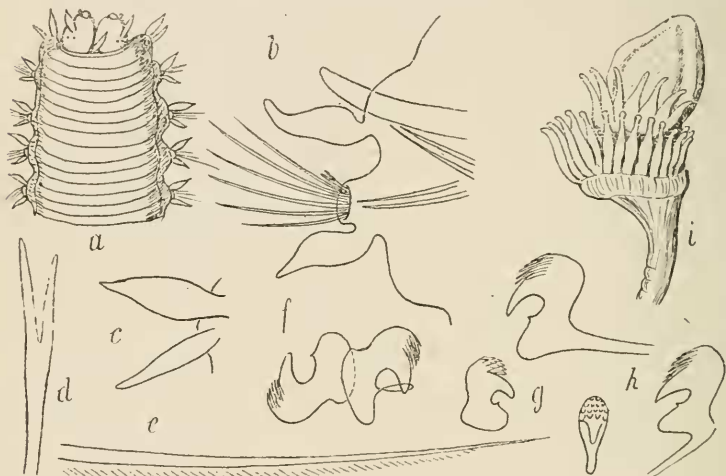


Fig. 1.

Ancistrostylis rigida nov. sp. : *a*, partie antérieure $\times 15$; *b*, parapode $\times 100$; *c*, cirres tentaculaires $\times 100$; *d*, soie en fourche $\times 700$; *e*, soie capillaire $\times 400$. — *Pista symbranchiata* : *f*, deux uncini thoraciques $\times 350$; *g*, uncini abdominaux face et profil, $\times 350$; *h*, deux uncini du 1^{er} tore uncinigère, l'un vu de trois quarts avec prolongement replié, $\times 350$. — *Hydroides exaltatus* var. *vesiculosus* nov. var. : *i*, opercule $\times 30$.

terminée en pointe mousse et faisant saillie un peu au-dessus et en avant de la base du cirre dorsal. Cette grosse soie apparaît entre le 15^e et le 20^e sétigère. Les soies du faisceau ventral sont longues, capillaires, légèrement arquées, aplaties, à limbe très transparent finement denticulé (fig. 1, *e*). Elles sont accompagnées d'une ou deux soies en fourche à branches inégales (fig. 1, *d*). Ces dernières soies, fines, courtes, dépassant peu les lèvres pédieuses, sont difficiles à voir. Trompe inerte, longue et droite, s'étendant jusqu'au 12^e sétigère. Du 12^e au 20^e sétigère environ, le tube digestif étroit, très sinueux, décrit 7 à 8 anses, puis s'élargit de nouveau et redevient rectiligne. Le pygidium porte deux cirres fusiformes divergents.

Cette espèce se rapproche de l'*Ancistrostylis robusta* EULERS, du Cap, dont elle diffère cependant : 1° par son corps plus rigide, ses tégruments plus lisses, ses parapodes moins saillants, moins déronpés ; 2° par ses palpes plus massifs ; 3° par ses antennes et ses cirres bien plus fusiformes ; 4° par ses yeux ; 5° par ses grosses soies aciculaires qui ne sont pas fortement recourbées en crochet, mais simplement arquées, ou parfois sigmoïdes ; 6° enfin, par la présence de soies en fourche. C'est EULERS qui a fort justement montré que les *Ancistrostylis* sont des Hésonianiens et non des Syllidiens. La présence de soies en fourche, si fréquentes chez les Hésonianiens, vient encore appuyer cette conclusion. L'*A. rigida* porte sur les palpes une petite papille en massue rappelant celle de l'*Harpochata cingulata*, qui n'est en réalité qu'un stade post-larvaire d'un *Ancistrostylis*.

Parmi les Annélides rapportées de Djibouti par M. GRAVIER, j'avais déjà trouvé un fragment postérieur de cette espèce long de 34 millimètres, mais dont la tête manquait, ce qui ne m'avait pas permis d'en préciser la position systématique, jusqu'au moment où les spécimens complets de Tokaécro vinrent lever tous les doutes.

FAMILLE DES NÉRÉIDIENS.

CERATONEREIS MIRABILIS Kinberg.

Rikitéa, sur fond d'*Halimedes*. — 1 spécimen.

CERATONEREIS PACHYCHETA Fauvel.

Fagatau, 20 octobre 1904.

PSEUDONEREIS MASALACENSIS Grube.

Makatéa, Août 1904.

Cette espèce rentre bien dans le genre *Pseudonereis* (*sensu* GRAVIER) par l'armature de sa trompe qui comporte des amas carrés de paragnathes pectinés aux groupes II, III, et IV, des paragnathes coniques, un gros au groupe I, 10 à 12 de chaque côté aux groupes VI, sur 2 à 3 rangs irréguliers, et des paragnathes pointus, coupants, aplatis dans le sens longitudinal, qui alternent aux groupes VII-VIII avec un rang supérieur de paragnathes coniques. V = 0.

La *Pseudonereis Rottnestiana* AUGENER, d'Australie, est une espèce voisine. Quant à la *Ps. anomala* GRAVIER, elle diffère de l'espèce de GRUBE : 1° par ses groupes VI à un seul rang de denticules ; 2° par ses rames postérieures dorsales bien plus allongées.

PLATYNEREIS DUMERILH Aud.-Edw.

Rikitéa, 1903. Mangaréva, 1904 : Boué du banc Gaveau.

FAMILLE DES **EUNICIENS**.

EUNICE ANTENNATA Savigny.

Mangaréva. Rikitéa. Tokaéro. Marutéa. Fagatau. Taku.

EUNICE AFRA (Peters).

Makatéa. Tokaéro.

EUNICE INDICA Kinberg.

Banc de Téara. Fagatau.

EUNICE SICILIENSIS Grube.

Tokaéro. Marokao.

(?) **NICIDION CINCTA** Kinberg.

Tokaéro. 4 novembre 1903.

Les 5 antennes sont lisses, les yeux réniformes, les branchies font défaut, les soies aciculaires sont jaunes, bidentées. Les acicules sont jaune foncé. Outre les soies capillaires et les soies en serpe courte bidentée, on trouve des soies pectinées bien développées. Les cirres dorsaux de la région antérieure sont plus longs que les postérieurs. Le corps est court, ramassé. Ce spécimen semble bien correspondre au *Nicidion cincta* de KINBERG, dont le *Nicidion brevis* EHLERS, de la Floride, paraît bien voisin. Cependant je n'ai pas vu les cirres tentaculaires, probablement tombés. Si cette absence n'est pas accidentelle, il s'agirait d'une *Paramarphysa* non encore décrite.

LYSIDICE COLLARIS Grube.

Îles Gambier. — Honoloulou, 1906.

LUMBRICONEREIS LATREILLII Aud.-Edw.

(*Lumbriconereis japonica* Marenzeller).

Rikitéa, 1904. Un fragment antérieur.

LUMBRICONEREIS SPHEROCEPHALA (Schmarda).

Tokaéro. Sur une coquille d'Huitre perlière.

Cette espèce est voisine de *L. coccinea*.

FAMILLE DES CIR RATULIENS.

AUDOUNIA (CIR RATULUS) SEMICINCTA Ehlers.

Rikitéa. Tokaéro. — Nombreux spécimens de petite taille rappelant beaucoup l'*Audounia filigera* et plus encore peut-être l'*Audounia norvegica* QUATREFAGES, *sensu* SOUTHERN.

FAMILLE DES OPHÉLIENS.

POLYOPHTHALMUS PICTUS Dujardin.

Makatéa. — Un spécimen encore pigmenté.

FAMILLE DES CAPITELLIENS.

DASYBRANCHIUS CADICUS Grube.

Lagon d'Hikuéru. — Un spécimen.

FAMILLE DES TÉRÉBELLIENS.

LOIMIA MEDUSA Savigny.

Mangaréva, Téara. Fagatau. Tokaéro.

POLYMNIA NEBULOSA (Montagu)

(*Polymnia triplicatu* Willey).

Téoné-Kura, Mangaréva. — Un spécimen.

PISTA SYMBRANCHIATA (Ehlers)

(*Nicolea symbranchiata* Ehlers).

Rikitéa. 3 mètres. — Ce petit spécimen, de 28 millimètres sur 1 millim. 5, correspond très bien à la description et aux figures d'EHLETS (1913, *Süd-Polar Exped.*, p. 556). Mais, comme l'avait déjà soupçonné HESSLE, cette espèce est en réalité une *Pista*. Les tores du premier uncinigère portent des uncini dont le manubrium se termine par un prolongement chitineux (fig. 1, *h*). Mais ces plaques onciales sont très transparentes et leur prolongement, peu chitinisé, est mou et se recourbe facilement, de sorte qu'il est très difficile d'obtenir des soies bien à plat, et sur les soies éclaircies par la potasse il devient peu visible. Sous ce rapport, cette espèce se rapproche donc de la *Pista Sibogae* CAULLERY et de la *P. typha* GRUBE, dont les uncini antérieurs ont la tige courte, faiblement chitinisée. Les uncini du deuxième uncinigère et des suivants n'ont pas de prolongement. (Fig. 1, *f*.)

FAMILLE DES **SABELLIENS.**

DASYCHONE CINGULATA Grube.

Tokaéréro. 25 mètres. Sur Huître perlière. Téarai 1904. — Les nombreux spécimens de Téarai sont encore renfermés dans leurs tubes chitineux devenus gris blanchâtre par l'action du sublimé. Comme celui de Tokaéréro, ils n'ont que cinq sétigères thoraciques. Mais, en outre, ils diffèrent de l'espèce typique par les stylodes des branchies qui sont appliqués, comme soudés au rachis. AUGENER et EILERS ayant déjà montré la grande variabilité de cette espèce, ce détail dans l'insertion des stylodes ne me paraît pas justifier la création d'un nom nouveau.

FAMILLE DES **SERPULIENS.**

HYDROIDES MONOCEROS Gravier.

Tokaéréro. 1904. Sur une Huître perlière. — L'opercule porte un calice inférieur de 24-26 dents inégales; celles qui sont à la base du grand croc étant plus petites que les autres. Les dents du calice supérieur, dont GRAVIER ne parle pas, mais qui ont été décrites par Miss PIXELL, sont au nombre de six. Le grand croc impair se termine en rostre recourbé en dedans avec deux dents latérales.

HYDROIDES EXALTATUS (Marenzeller)

var. *vesiculosus* nov. var.

Je rapporte à l'*Hydroides* (*Eupomatus*) *exaltatus* un spécimen de Gatavaké, recueilli sur une Huître perlière, dont le tube blanchâtre, faiblement bosselé, sans ornementation spéciale, est lâchement enroulé sur son support. L'animal, long de 11 millimètres, panache compris, porte deux opercules semblables (fig. 1, i) et sensiblement de même taille, particularité déjà observée par Miss PIXELL. Le calice inférieur de l'opercule est formé de 24-26 dents légèrement recourbées en dehors et un peu dilatées à l'extrémité. Les dents du calice supérieur, au nombre d'une douzaine, sont subégales, recourbées en dehors et terminées en croc émoussé, sans pointes latérales. Le grand croc impair est remplacé par une vésicule brune, chitineuse, creuse, déprimée sur trois faces comme une balle de caoutchouc dans laquelle on a fait le vide. C'est la seule différence que présente cette espèce avec l'*Hydroides exaltatus* typique, les soies du premier sétigère, les soies en cornet et les uncini n'ayant rien de caractéristique.

Cette grosse vésicule me paraît être une simple modification du grand croc impair de *H. exaltatus* qui se recourbe en capuchon vers l'intérieur.

Il suffit que la courbure s'accroisse et que les bords de ce rostre creux se soudent avec ceux de sa base redressée pour réaliser cette vésicule terminale. La variabilité de l'opercule de cette espèce, déjà constatée par WILLEY et par PIXELL, celle de l'*Hydroïdes Perezii* FAUVEL, dont le capuchon impair présente des différences de forme et de grandeur très étendues, ne permettent pas d'attribuer une valeur spécifique à ce seul caractère, observé sur un individu unique. Cette forme peut être regardée comme un *Hydroïdes exaltatus* var. *vesiculosus*.

SPIROBRANCHUS GIGANTEUS (Pallas).

Lagon de Marakéa du Sud. 1903. — Deux beaux spécimens avec grand opercule en disque faiblement concave, mince, incliné, orné seulement de deux andouillers à peine ramifiés.

VERMILIOPSIS ACANTHOPHORA Augener.

Lagon Timoré. 21 avril 1903. — Deux petits spécimens. Les parapodes thoraciques ont des soies d'*Apomatus*. L'opercule est conforme aux figures d'AUGENER, mais il importe de remarquer que DE SAINT-JOSEPH en a figuré un à peu près identique chez une *Vermiliopsis infundibulum* de Cannes. Les *V. glandigera* GRAVIER et *V. Langerhansii* FAUVEL pourraient bien n'être aussi que des formes jeunes, ou de simples variétés de la *V. infundibulum*.

SPIROBIS PAGENSTECHEI Quatrefages.

Taku. Sur une Huitre perlière. — Les tubes scalariformes, à renflements annulaires, correspondent à ceux de certains spécimens observés par LANGERHANS. L'animal répond à la description de MESNIL qui a déjà signalé cette espèce dans le golfe Persique.

SPIROBIS spéc. ind.

Taku. Sur une Huitre perlière. — Quelques tubes d'un Spirorbe senestre ressemblent à celui figuré par EHLERS (1913) pour un *S. levis*, mais je n'ai pu observer l'animal.